



Montreuil, le 16 septembre 2020

Déclaration liminaire du CTC du 10 septembre 2020

Madame la Présidente,

les rentrées se succèdent et la situation sociale du pays continue inexorablement de se détériorer. Celle-ci ne fait pas honte aux précédentes, elle ajoute même à son tableau : les relans de crise sanitaire, agitant le spectre d'un retour de la pandémie malheureusement bien réel, une crise économique qui, selon les experts et si rien ne change en profondeur dans notre manière de concevoir l'économie, s'inscrira dans le temps. Sans oublier l'urgence climatique, que notre système de vie, notre conception de la productivité et du travail en général, vient aggraver de jour en jour.

Dans ce contexte où des milliards d'argent public sont dilapidés dans les entreprises du CAC 40 sans aucune contrepartie ou contrôle (ni d'emploi, ni social, ni climatique), l'état ne trouve pas d'argent pour assurer une retraite décente pour ses agents et rien n'est également prévu pour la fonction publique!

Les Ségurs s'enchaînent et comme le disait Clémenceau « *quand vous voulez ne rien changer, faites une commission* »... et nous constatons que rien, ou si peu, ne change.

Tant et si bien que le nouveau gouvernement ressemble à s'y méprendre à l'ancien. Les idéologies sont identiques, quoi que toujours plus ancrées à droite, et la casse du pacte social reprend comme si de rien n'était.

Si d'habitude, les rentrées se font dans une certaine frénésie, nous observons un attentisme ou personne n'ose entreprendre, prendre une décision, pour ne pas déplaire au nouveau ou à la nouvelle chef.fe. Pourtant, quelle "boulette" n'a pas encore déjà été faite pour pouvoir en tenter une nouvelle autre ? Vous ne pourrez faire pire que ces dernières années, et espérons qu'enfin le dialogue social ne soit plus une simple chambre d'enregistrement.

Faisons un rapide bilan :

- Une réforme de la filière sociale qui, loin d'augmenter significativement les revenus des agents, les cloisonne désormais sans perspective d'évolution ;
- Une mise en application zélée voire plus restrictive de la loi en matière de mobilité des agents en poussant au tout profilage et au franc resserrage des passerelles entre les ministères, tout particulièrement avec l'Éducation Nationale.
- La création d'un corps de cadres intermédiaires dont ni le statut, ni la grille indiciaire ne reconnaissent leurs compétences et leur rôle de premier niveau d'encadrement ;
- L'augmentation de la "caporalisation" des cadres pour en faire de bons « managers » technocrates ne devant plus se préoccuper des missions mais de remplir des tableaux, rien que des tableaux, toujours des tableaux et parfois, pour changer, créer des graphiques...
- Un dialogue social dénaturé, vidé de tout son sens. Une analyse partagée majoritairement par les organisations syndicales de cette administration. La leçon de la *macronie* en marche a été parfaitement apprise et appliquée. Mme MATHIEU a d'ailleurs dû recevoir les félicitations du ministère pour ce beau travail de sape.
- Une organisation catastrophique, pour ne pas dire pitoyable, de l'examen professionnel, qui laisse, après plusieurs annulations successives, les agents dans une nouvelle incertitude! Se réinscrire ou passer un examen avant d'avoir les résultats du précédent...on frise le ridicule...de très très près!
- Enfin, et nous nous arrêterons là dans cette longue liste non exhaustive, la réinvention de nos missions, le remplacement de l'éducatif par le contrôle. Nous parlons bien entendu de l'abrogation de l'Ordonnance du 2 février 1945, texte fondateur !

Votre prédécesseure ne vivra pas directement, au sein de cette administration, le passage d'éducateur à conseiller d'insertion social, pourtant son empreinte nous marquera pour plusieurs décennies si aucun sursaut de masse ne s'opère. Elle aura jeté les bases, d'abord, pour la fusion RH de la PJJ avec le SPIP comme le souhaitent certains cadres du Secrétariat Général, et ensuite, pour la vente progressive au SAH de nos missions régaliennes. Sa période de direction aura marqué à jamais la fin d'une époque débutée en prison dans les bagnes d'enfants pour aller vers plus de progrès social, de penser l'accompagnement, de penser l'autre, vers des structures individualisées.

Et la seule fois en 3 ans où votre prédécesseure nous avait écoutés, c'est pour dénaturer notre revendication et se limiter à demander une augmentation de 23 centimes pour les primes, alors qu'elles n'ont pas eu de revalorisation en 10, 20 voire 30 ans! Trouvez-vous réellement génial, généreux et bienveillant pour les agents dont vous avez la charge de demander 23 centimes d'augmentation en 30 ans ???

Quelle considération pour les agents de la PJJ ? Et vous vous offusquez quand nous dénonçons le mépris de cette administration à l'égard des agents...

Alors non, la CGT PJJ et une majorité de professionnels ne regretteront pas son mandat car il sera difficile de faire pire et plus maltraitant.

Et nous voilà réunis pour un Comité Technique de rentrée identique aux précédents : un texte médiocre pour avis et trois autres points, histoire de pouvoir dire que vous tenez informées les organisations syndicales.

Pour redonner un tant soit peu de contenance à cette instance de débat, nous vous demandons solennellement de mettre les points 4 (sur la prise en charge des victimes de traite des êtres humains) et 5 (commun à l'Education nationale et à la PJJ sur les dispositifs relais) pour avis.

Si nous reviendrons en détails sur les différents points à l'ordre du jour durant les débats, nous tenions particulièrement à souligner plusieurs éléments.

Vous nous présentez une mise à jour du Protocole Handicap sans pour autant y avoir apporté de réelles modifications. Mais quel est le bilan de la mise en œuvre du précédent ? Quels ont été la plus-value et les impacts de ce protocole et de ses déclinaisons en DIR pour les agents ? Pas un mot, pas une seule analyse, rien ! Nous n'aurons pas accès à un bilan ! Certainement que celui-ci n'a pas été fait. D'ailleurs pourquoi en faire un ?

Ce n'est pas important puisque vous répondez avec brio à la commande gouvernementale : avoir un protocole d'inclusion et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Qu'il soit opérationnel et permette des actions réelles ne semble pas important aux yeux de cette administration.

Alors félicitations ! Ce protocole dégouline de bienveillance, transpire la bien-pensance, mais il est creux !

Vous souhaitez aussi faire un point de situation sur la crise sanitaire mais sans nous donner le moindre document ou élément chiffré. Vous n'avez pas jugé nécessaire de décliner la note du Secrétariat Général en fonction de nos missions et de nos services. Pourtant, cela aurait pu être pertinent et vous donnait l'occasion d'être à la pointe de la protection pour vos agents...

Heureusement que nous avons une réunion vendredi dernier au Secrétariat Général pour laquelle, à notre demande, vous nous aviez communiqué des chiffres...

Puis, vous nous glissez deux notes métiers pour notre information : la première concernant la prise en charge des victimes de la traite des êtres humains et la seconde sur le copartage des classes et internats relais.

De nouveau, les bons sentiments imprègnent ces écrits mais nous y voyons surtout comment sans moyens vous voulez les mettre en œuvre : en demandant toujours plus à vos agents !

Depuis de trop nombreuses années la PJJ s'effrite, les agents souffrent, ne trouvent plus de sens à leur travail, agissent de façon automatique face à des situations de vies complexes et traumatiques. Et dans ses bureaux dorés, l'administration centrale continue de pondre des notes creuses, sans lien avec la réalité du terrain et surtout sans moyens. Si les intentions initiales auraient pu être louables ou du moins intéressantes, les résultats sont continuellement décevants, affligeants et complètement inappropriés.

Qu'ils soient éducateurs, assistants de services sociaux, psychologues, professeurs techniques, adjoints techniques, ou administratifs, les agents ont besoin d'être soutenus dans leurs missions afin d'œuvrer ensemble à une prise en charge humaine des enfants qui leur sont confiées. Au lieu de cela, ils sont aux ordres de managers obsédés par le contrôle ! Parce que les agents de la PJJ sont bien plus que tout ce à quoi, vous et vos technocrates, voulez les réduire. Parce que les agents de la PJJ ont démontré durant toute la crise sanitaire leur dévouement au service du public et de l'intérêt général, parfois au risque de leurs vies et de celles de leurs proches. Et une fois de plus, la reconnaissance annoncée, par le versement d'une prime, s'est transformée en fiasco !

La PJJ est peut-être une très petite administration, elle est néanmoins vitale à ce pays car elle contribue à la cohésion sociale et à soutenir une jeunesse en grande fragilité.

La CGT PJJ appelle donc l'ensemble des agents qui croient en cet idéal de service au public, en l'intérêt général et au sens éducatif de nos missions à nous rejoindre le 17 septembre 2020 pour qu'unis, nous fassions entendre notre voix, notre refus de la casse de la fonction publique.

La CGT PJJ appelle tous les agents à exiger ensemble des moyens conséquents supplémentaires pour pouvoir mener à bien leurs missions.